

ÉNERGIE

Pour ou contre des éoliennes autour du Parc ?

Un mât vient d'être installé entre Luyères et Bouy-Luxembourg afin de mesurer la vitesse du vent. Le maire de Luyères souhaiterait un sondage des habitants du Parc naturel régional de la forêt d'Orient.

Confiné chez lui, le maire de Luyères, Alain Carré, a eu la surprise de voir il y a quelques jours se dresser un mât sur la D5, sur le finage de Bouy-Luxembourg, visible de son domicile. Un mât destiné à mesurer la vitesse du vent avant une éventuelle installation d'éoliennes en périphérie du Parc naturel régional de la forêt d'Orient.

Le syndicat du Parc avait, en effet, voté en septembre dernier en faveur d'un développement de l'éolien dans les franges intérieures du territoire et uniquement dans le prolongement de parcs éoliens déjà existants après études d'impact. Ce mât, qui devrait rester un an, est l'une des premières étapes avant l'installation éventuelle d'éoliennes, si toutes les conditions sont réunies. Dans le même temps, une personne procède au comptage des oiseaux.

Mais la perspective de voir des éoliennes en périphérie du Parc ne réjouit pas le maire de Luyères. « Au départ, on nous parlait d'une vingtaine puis on a entendu entre 20 et 50 éoliennes, rapporte Alain Carré. On en voit assez. Sur les hauteurs de Luyères, on peut compter une centaine d'éoliennes. À un moment, il faut que ça s'arrête. » Il y voit une « pollution du paysage. Ça peut bien se fondre, mais trop, c'est trop. Les

franges du Parc ne devraient pas accueillir d'éoliennes. Si on veut développer le tourisme, il faut choisir. » D'autant plus, selon lui, que Bouy-Luxembourg, « ce n'est pas dans la frange, c'est dans le territoire du Parc ». « S'il n'y en avait pas, je ne serais pas mécontent », assure Éric Debouy, maire de Bouy-Luxembourg. Comme son homologue de Luyères, il considère que « dans le Parc, il ne devrait pas y en avoir. Chez nous, la nuit, on en voit une soixantaine. »

« Sur les hauteurs de Luyères, on peut compter une centaine d'éoliennes, à un moment, il faut que ça s'arrête. »

Alain Carré, maire de Luyères

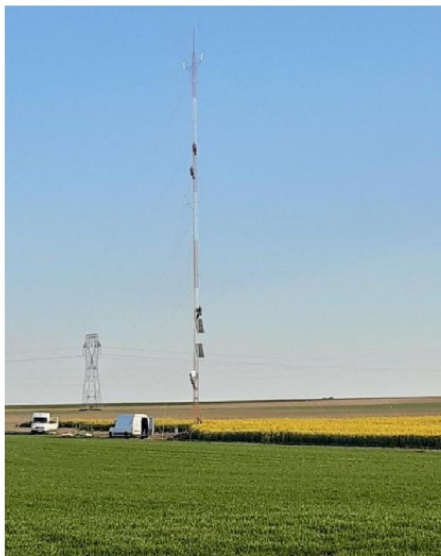
Même à Charmont où douze éoliennes sont déjà implantées, le maire prend du recul : « On est envahi de projets éoliens, constate Maurice Mary. Le conseil municipal a interdit les éoliennes entre le village et la portion d'autoroute. On a été les précurseurs mais on n'en mettra pas n'importe où. » Il rappelle cependant l'intérêt financier de l'éolien : « Les retombées

économiques, ce n'est pas rien. Pour douze éoliennes, ce sont 160 000 € par an, 50 % pour la communauté de communes, 30 % pour le Département et 20 % pour la commune. »

Le maire de Luyères souhaiterait un sondage des habitants du Parc afin de connaître leur position sur l'implantation d'éoliennes. L'élu pense notamment à l'attrait de sa commune, lui qui a pour projet la création d'un lotissement de 20 maisons. « S'il y a des éoliennes derrière, les gens ne voudront pas venir. » Car même si « le plan local d'urbanisme de Luyères s'oppose à l'implantation d'éoliennes », si elles sont installées dans des parcelles de communes limitrophes, l'impact sera égal pour la commune... sans les bénéfices financiers.

UN SONDAGE À FAIRE « TANT QU'IL EST ENCORE TEMPS »

Alain Carré en appelle donc aux associations ou à toute personne qui serait volontaire pour mettre en place ce sondage de la population du Parc. Dans l'idéal, il espère obtenir les résultats de ce sondage pour septembre. « Il faut le faire tant qu'il est encore temps, si c'est lancé, c'est lancé. » ■ ANNE-CLAIRE GROSS
Vous pouvez entrer en contact avec la municipalité via la page Facebook Vivre à Luyères ou en joignant le maire au 06 85 11 27 62.



Un mât mesurera, durant un an, la vitesse du vent sur la D5, entre Luyères et Bouy-Luxembourg.